

LES SITES TVCTRADER.COM - TRUEVGROUP.COM

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



Les sites proposent comme une multitude d'autres des opérations de trading. Ils ne sont évidemment pas sur la liste blanche de l'AMF. Ils ne peuvent donc, en théorie, proposer le moindre produit aux épargnants français. Nos recherches ont permis d'établir qu'il s'agit de sites frauduleux. Ce secteur d'activité du supermarché de l'arnaque a connu un développement considérable ! Le site est tvctrader.com inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 05/08/2025.

Les sites internet

Le site truevgroup.com

Il a été créé le 03/07/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/truevgroup.com>

Le site tvctrader.com

Il a été créé le 03/07/2025. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/tvctrader.com>

Nos recherches

Les sites n'ont pas l'agrément de l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Il est utilisé comme "porte d'entrée" le site finvest-academy.com

Le téléphone

Il est utilisé :

Le numéro 01 59 39 01 07

Il est utilisé par un autre site frauduleux. Il s'inscrit dans une série intéressante :

sagaie-gestion.com	01 59 39 00 92
tvctrader.com	01 59 39 01 07
vcxogroup.com	01 59 39 01 07
bitpsolution.com	01 59 39 01 31

Le numéro 07 68 89 48 31

Le numéro 44 73 94 59 34 04

Il a fait l'objet d'une alerte :

<https://www.signal-arnaques.com/scam/view/862688>

Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Jennifer BENNET
- M. Mathieu LEBRUN
- M. Benoit CHAMPION

Les produits

Dans l'alerte publiée ci-dessus, il est donné des informations intéressantes. Nous publions un extrait :

"Le scénario en détail :

J'ai été contacté dans le cadre d'une offre de crédit attractif, qui semblait sérieuse :

- Signature d'un contrat numérique via DocuSign pour un prêt de 145 000 €,
- Présentation très professionnelle, documents bien rédigés, identité d'entreprise britannique,
- Communication fluide et très convaincante par email et assistance à distance.

Quelques jours plus tard, je reçois une fausse facture intitulée "Clause de désengagement / indemnité contractuelle" pour un montant de 25 500 €, correspondant soi-disant à 25 % du solde non régularisé (85 000 €). Le tout est justifié de manière mensongère à l'aide d'articles du Code civil et du Code de commerce, utilisés hors contexte pour donner un air de légalité."

Les règlements

Il est utilisé :

Un compte français ayant l'IBAN FR76 1747 8000 0100 0239 2809 515

Les informations juridiques

Il est cité la société anglaise TRUE VELOCITY CAPITAL sans qu'il soit possible de vérifier la réalité de cette information donnée par les escrocs.

Le site tvctrader.com est inscrit sur la liste noire du site abe-infoservice.fr depuis le 05/08/2025.

<https://www.abe-infoservice.fr/liste-noire/listes-noires-et-alertes-des-autorites>

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle et une participation financière de 50 € aux frais de l'action soit 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

